



# UNION des ANCIENS ELEVES et AMIS de l'ATHENEE ROYAL JULES BARA de TOURNAI

ASBL

## Siège social

ARJ Bara  
Rue Duquesnoy, 24  
7500 TOURNAI  
Tél. : 069 89 06 02  
BE53 0682 0815 4953

## Présidence

Serge MONDO  
Résidence l'Apogée  
Rue de l'Orient 17 / Bte 1.03  
7500 TOURNAI  
Tél. : 069 22 66 88  
Email : serge.mondo@gmail.com

## Secrétariat

Pascal HOICHEPIED  
Rue Crespel, 49  
7500 TOURNAI  
Tél. : 0478 84 89 08  
Email : hoichepiedpascal@skynet.be

## Trésorerie

Patrick BEUDIN  
Rue de l'Eglise N-D de la Tombe, 21  
7540 KAIN  
Tél. : 0496 68 27 33  
Email : patbeudin@yahoo.fr

Tournai, le 7 mai 2020.

Chère Amie, Cher Ami,  
Chère Ancienne, Cher Ancien,  
Chère Collègue, Cher Collègue,

Le Président et les membres du Comité de l'Union des Anciens Elèves et Amis de l'Athénée Royal Jules Bara prennent la liberté, comme tous les ans, de vous inviter à renouveler votre cotisation à notre ASBL. Ils remercient d'avance tous les Anciens qui ont déjà ou feront ce geste sans lequel notre association aurait bien du mal à remplir ses missions.

Cette année est un peu particulière compte-tenu de la situation sanitaire à laquelle nous sommes toutes et tous confrontés. Nous nous attendons, dès la rentrée prochaine, à de nombreuses demandes d'intervention et d'aide pour nos élèves et nos anciens étudiants. Votre soutien nous sera d'autant plus indispensable.

Le montant de cette cotisation, de 10 euros minimum (ou toute autre formule de cotisation à découvrir sur le site de l'établissement – [atheneejulesbara.be](http://atheneejulesbara.be) - rubrique Union des Anciens), peut être versé au compte

**N° IBAN BE53 0682 0815 4953 – BIC GKCCBEBB** (notamment au moyen de la formule de virement ci-dessous).

En octobre 2020, doit aussi avoir lieu notre traditionnel banquet bisannuel. Il va de soi que son organisation semble bien compromise. Dès que nous pourrons réunir le Comité, nous prendrons les décisions qui s'imposeront (report ou annulation). Nous vous tiendrons au courant par l'intermédiaire du site de l'école sur lequel vous pouvez aussi vous informer des nombreuses activités de notre établissement et des actions de notre ASBL. Rejoignez-nous aussi sur la page facebook de l'Athénée.

Si vous connaissez des ancien(ne)s, des collègues qui ne reçoivent plus nos courriers (ou emails) et qui souhaiteraient reprendre contact avec leur école, transmettez cet email ou envoyez un courriel au secrétariat de l'Union.

Pour faciliter la tenue à jour de nos fichiers d'adresses, n'hésitez pas à nous informer de tout changement dans vos coordonnées et à nous communiquer votre adresse email (si vous recevez encore cet appel par un courrier postal).

Le Président et les membres du Comité de l'Union vous remercient et vous prient d'agréer l'expression de leurs très amicales salutations.

Pour le Comité, Pascal HOICHEPIED, Secrétaire.

|  |   |      |              |                          |     |      |
|--|---|------|--------------|--------------------------|-----|------|
|  | 034025  | 0531 | Signature(s) | <b>ORDRE DE VIREMENT</b> | 02  |      |
| <b>Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case</b> |   |      |              |                          |     |      |
| Date d'exécution souhaitée dans le futur   |   |      |              | Montant                  | EUR | CENT |
| Compte donneur d'ordre (IBAN)  |   |      |              |                          |     |      |
| Nom et adresse donneur d'ordre   |   |      |              |                          |     |      |
| Compte bénéficiaire (IBAN)   | B E 5 3 0 6 8 2 0 8 1 5 4 9 5 3   |      |              |                          |     |      |
| BIC bénéficiaire   | G K C C B E B B   |      |              |                          |     |      |
| Nom et adresse bénéficiaire  | U N I O N   A N C I E N S   E T   A M I S<br>A T H E N E E   R O Y A L   J U L E S   B A R A<br>7 5 0 0   T O U R N A I |      |              |                          |     |      |
| Communication  |   |      |              |                          |     |      |